

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-5-chem | Institutions de paix et guerre privée au Moyen-Age](#) Item [Bonnaud-Delamare \(Jean Bodin. La paix\) I. | Les conciles de paix en Aquitaine. II. \(victoire du clergé\).](#)

Bonnaud-Delamare (Jean Bodin. La paix) I. | Les conciles de paix en Aquitaine. II. (victoire du clergé).

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0086

SourceBoite_001-5-chem | Institutions de paix et guerre privée au Moyen-Age

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Bonnaud-Delamare, Roger](#)

Références bibliographiques[Société Jean Bodin, La paix](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

(Jean Bodin La République)
I.Les conciles de la région Aquitaine. II.
(histoire de l'église).

1. Concile de Limoges (1031)

Il y avait 2 évêques en la cathédrale de St Martial (qui
est de question de résidence voulait être reconnu par l'épiscopat
cité de St Martial) évêque de Limoges.

Un concile, à Bourges, ^{concile de} avait reconnu cette apostolique.
Quelques années après, l'évêque de Limoges, réuni
à son tour 1 concile.

L'évêque de St Martial veut y être reconnu
par l'épiscopat de S. M. C'est pourquoi il se "provoque".

L'évêque de Limoges fit l'unité du clergé autour
de la question des "pro et justis".

À la venue du 19 nov. l'évêque de Limoges avait
réuni l'histoire du chevalier - ^{voulait être reconnu de l'évêque} - pour que l'évêque de
Limoges et l'histoire en terre ^{voulait être reconnu de l'évêque} de Limoges se joignent.

L'évêque de St Martial Odoric proposa que si
les principes militaires de Limoges reviennent de l'histoire
par, il faut être de la leur ^{conduire} par 1
et communication.

- + de réputation sans se le plaindre, la clerc, et
l'empire de - de 2 ans
- + de l'histoire d'histoire, + de la ^{histoire} de l'histoire
et l'histoire et l'histoire.
- + 3 heures la cloche sonne et 1/2
de l'histoire "pro tribulatione et pace"
- jeune jeune et jeune

Si on dit 1 des principes d'histoire de l'histoire, il est reconnu
les hiérarchies d'histoire que de la ^{histoire} de l'histoire, Odoric

selon le usage commun. En fait, il s'agit de
suggestion ; ~~et peut-être pas~~ et doit en fait
être évêque de Limoges qui fait la proposition.

Il va bien montrer que les évêques se considèrent
et délégués des papes, ils ont en la formule
d'excommunication :

"Nous excommunions, en vertu du décret de
Limoges qui ne veut pas ou ne veut pas affirmer
la paternité et justification à leur évêque / celui-ci seigneur.
maudit soient-ils. il est mal, eux et leur complices. Nous
dit bien avec leurs chaires. Ils sont avec
certain prêtre, et le traître Judas et Nathan et
Alixon qui en tirent ainsi à leur. Et de même
en leur (et) seigneur pour eux, de leur (et)
sont-ils à la mort des saints anges, et ils ne veulent
pas annuler leur (et) ou s'annuler ou
accomplir une pénitence suffisante, si le (et),
judicium de leur évêque." Les évêques et les
autres sont à terre leur corps et le peuple sont
"qui s'attendent à la mort de ceux qui ne
veulent pas recevoir pénitence et justification."

Le concile de Limoges souligne tout cela.
du pape : "Le jugement de la P. Eglise réside
et est de la même manière." Le pape peut réformer
en (et) en (et). Mais le pape doit (et) être
celui (et) par / (et) de (et).

ff 456^b - 472.